



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

**Conservatoire
Jacques Higelin**
Pantin

RÉINSCRIPTION 2026-2027

à déposer auprès de l'administration du conservatoire
du 4 au 20 mai 2026

aucun retard ne sera accepté

Comment se réinscrire ?

Un dossier de réinscription est constitué

- D'un formulaire de réinscription transmis par le conservatoire à chaque élève ou famille d'élève déjà inscrit.
Il est à renseigner par la famille ou l'élève majeur qui souhaite faire une demande de réinscription.
- De pièces justificatives à joindre obligatoirement au formulaire de réinscription au moment du dépôt du dossier.

La réinscription se fait par dossier papier uniquement

- Elle s'effectue auprès de l'administration du conservatoire après avoir reçu le formulaire de réinscription, en le renvoyant ou en le déposant au conservatoire, renseigné et accompagné des pièces à fournir. En cas de difficultés, prenez contact par mail ou téléphone avec votre conservatoire.

ATTENTION: les réinscriptions administratives sont soumises à la validation de la direction du conservatoire.

La réponse définitive vous sera transmise dans le courant de l'été. En cas de désistement, merci d'informer, dans le meilleur délai, le secrétariat du conservatoire.

DES TARIFS JUSTES ET PROGRESSIFS

Calculé par application d'un «taux d'effort», le tarif est directement lié aux revenus précis du bénéficiaire : **à revenus moins élevés, tarif moins élevé.** Ce dispositif de solidarité est renforcé par la réforme tarifaire de 2022 qui permet à 70% des familles de voir leur tarif baisser. Un tarif forfaitaire est appliqué pour les habitants de Seine-Saint-Denis hors Est Ensemble et pour les personnes résidant en dehors du département.



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

**Conservatoire
Jacques Higelin**
Pantin

CONTENU DU DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

(Un dossier remis incomplet n'est pas examiné. Les photocopies sont autorisées.)

Documents obligatoires pour tous

- le formulaire de réinscription transmis par le conservatoire renseigné et signé
- le formulaire d'autorisation de droit à l'image complété et signé (fourni par le conservatoire et disponible en ligne)
- la dernière attestation de paiement de la CAF
- l'attestation d'assurance responsabilité civile à jour de l'élève
- 1 photographie d'identité en format portrait avec le nom et le prénom de l'élève au dos
- en cas de retard de paiement sur un ou plusieurs trimestres des années précédentes, après régularisation, merci de fournir un bordereau de situation délivré par le Trésor Public

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES - SEULEMENT SI VOUS ÊTES DANS UN DES CAS DU TABLEAU :

	Vous ne percevez pas de prestation CAF	Vous ne percevez pas de prestation CAF et n'êtes pas imposable	Vous êtes majeur à la charge de vos parents (en plus de la dernière attestation CAF)	Vous habitez hors du territoire d'Est Ensemble
Copie de la pièce d'identité de l'élève	•	•	•	•
Copie des 3 derniers bulletins de paie ou l'attestation « de paiements perçus au cours des 12 derniers mois » délivrée par Pôle Emploi		•		
Justificatif de domicile de moins de 3 mois : taxe foncière, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité		•		•
Dernier avis d'imposition : copie des pages 1 et 2 (les élèves ne souhaitant pas justifier leur revenus se voient appliquer le tarif maximal – merci de le préciser au moment du dépôt de dossier)	•		•	
Livret de famille des parents ou copie de l'extrait d'acte de naissance avec filiation			•	•
Attestation sur l'honneur des parents précisant que l'élève est à charge			•	

Justificatifs particuliers

- Pour la **location d'un instrument** auprès du conservatoire : l'attestation d'assurance couvrant les risques de perte, de vol, de dégradation pour l'instrument loué.
- Pour la **danse, l'éveil artistique et le yoga** : un certificat médical d'aptitude en cours de validité.